



13 NOVEMBRE, 10 ANS APRÈS : COMMENT A ÉVOLUÉ LA MENACE ISLAMISTE ?

Par Marine Hannouna, Analyste au Millénaire

Brice André, Analyste au Millénaire



AVANT-PROPOS

Dix ans après les attentats du 13 novembre 2015, la France se souvient et s'interroge sur **l'évolution de la menace terroriste sur son territoire, qui, semble-t-il n'a pas disparue.**

130 personnes ont perdu la vie, et des centaines de personnes ont été blessées, traumatisées. Une vague d'émotions s'en est suivi, avec la sensation que chaque recoin de l'espace public est exposé à un risque attentat. Si nous observons ce phénomène à travers un regard philosophique, nous avons le sentiment d'être revenu à un **état de nature** où **chaque individu est tant la cible que le bourreau.**

Ce que **Gilles Kepel** nomme le "**terrorisme d'atmosphère**" a remplacé le **terrorisme en réseau** qui sévissait durant l'année noire de 2015. En effet, les commandos coordonnés d'hier ont été substitués par des projets d'**individus isolés, radicalisés en ligne** et nourrit par des **discours de haine et de victimisation permanente**. Leurs armes sont désormais dérisoires : un simple couteau, un peu de volonté et un état psychologique critique suffisent pour passer à l'acte.

De 2017 à 2023, la moitié des attaques ou projets terroristes ont été commis par des **acteurs sans contact direct avec une organisation structurée**, mais influencés par une idéologie librement répandue en ligne. Cette mutation **appelle à une réflexion nouvelle**. La lutte contre le terrorisme ne peut plus être seulement défensive, elle doit **devenir préventive, intellectuelle et morale**. Car, si la France excelle dans le démantèlement des cellules armées, elle peine encore à endiguer la contagion symbolique ; celle de la libre circulation des discours et idéologies identitaires teintés de récits victimaires.

Combattre le terrorisme n'est donc plus un combat géopolitique, mais un combat numérique et social. Ces quelques chiffres matérialisent un pan

de la menace. En 2023, plus de **800 individus**¹ étaient suivis pour radicalisation violente sur le territoire français. On compte près de **24.000 personnes fichées S**² en 2018 et **près de la moitié d'entre eux ont moins de 25 ans.**

Prévenir cette jeunesse radicalisée est un impératif pour reprendre la main sur notre société en dérive. Les réponses d'après-coup ne suffisent plus, et d'ailleurs, n'ont jamais suffi. **Le terrorisme devient une question de sécurité, mais aussi une question civilisationnelle.**

Comment en sommes-nous arrivés là ? La première partie de notre analyse revient sur la **transformation du phénomène terroriste**, depuis les grandes structures djihadistes des années 2010 jusqu'à l'émergence d'un terrorisme d'atmosphère. Elle analyse les ressorts de cette mutation : un affaiblissement organisationnel de Daech, l'individualisation du passage à l'acte, le rôle des réseaux sociaux et des idéologies de substitution. Dans un deuxième temps, nous vous proposons de saisir **les ressorts idéologiques et sociétaux de cette nouvelle menace**. Comment le radicalisme s'est-il infiltré dans notre quotidien, au point de produire une forme d'entrisme diffus, qui rend le combat de plus en plus compliqué ? Enfin, et parce que nous ne serons jamais épris d'un esprit de fatalité, nous vous proposeront **une doctrine d'action renouvelée, articulée autour de deux piliers antiterroriste**, inspiré des travaux de Gilles Kepel : le containment international et le confinement sur le territoire national. Elle expose les leviers politiques, sécuritaires et culturels nécessaires pour contenir la menace extérieure, la neutraliser sur notre sol et reconstruire une cohésion et notre souveraineté.

¹ Matthieu Hocque, Rapport "Charlie Hebdo : 10 ans après - le bilan de la guerre contre le terrorisme", Le Millénaire, 2025. P.18.

² Sénat, Rapport d'information n°219.

AVANT-PROPOS	2
<i>ESSOR DE L'ISLAMISME ET PREMIÈRES LUTTES</i>	<i>6</i>
L'APPEL AU DJIHAD	7
DEUX STRATÉGIES DE CONQUÊTE DU POUVOIR.....	8
INFLUENCE ET JEU POLITIQUE.....	9
LUTTE ARMÉE ET TERREUR	17
ÉTAT DE LA SITUATION EN FRANCE	20
LE CHOC DES CIVILISATIONS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL.....	20
INDIVIDUALISME, IDENTITÉ ET ENRACINEMENT : QUE FAIRE ?	22
<i>DU TERRORISME « EN RESEAU » AU TERRORISME D'ATMOSPHERE</i>	<i>25</i>
2015 : UN TERRORISME ORGANISÉ, STRUCTURÉ ET EXOGÈNE.....	25
2016-2020 : LA MUTATION DU TERRORISME EN RÉSEAU	26
L'AVÈNEMENT DU TERRORISME D'ATMOSPHERE : UNE MENACE DÉSORGANISÉE, FRAGMENTÉE ET ENDOGÈNE.....	27
LES CONSÉQUENCES POLITIQUES ET SOCIALES DU TERRORISME D'ATMOSPHERE	28
L'ISLAMISME : DU TERRORISME À L'ENTRISME.....	31
DE L'ENTRISME MILITANT À UNE FORME D'ENTRISME CULTUREL	31
L'ENTRISME COMMUNAUTAIRE	32
L'ENTRISME : L'AUTOROUTE DES CONVERGENCES RADICALES	33
<i>AGIR CONTRE LES ACTIONS DE L'ISLAMISME EN FRANCE</i>	<i>34</i>
LA COOPÉRATION ANTITERRORISTE POUR COMBATTRE LE MAL A LA RACINE	34
RENFORCER LES ALLIANCES INTERNATIONALES ET LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES.....	34
S'ATTAQUER AU NERF DE LA GUERRE : LE FINANCEMENT DU TERRORISME	36
AGIR SUR LES ÉTATS FAILLIS PAR DES MESURES DE PRÉVENTION STRUCTURELLE.....	37
RÉADAPTER LA RÉPONSE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE	37
DÉTÉCTER LES MINEURS EN PHASE DE RADICALISATION OU DÉJÀ RADICALISÉS	38
PROTÉGER ET ENCADRER LES LIEUX DE CULTES ET ASSOCIATIONS RELIGIEUSES.....	38
DENSIFIER LES RECOURS AUX SURVEILLANCES INDIVIDUELLES.....	39
MENER UNE BATAILLE NUMÉRIQUE DU TERRORISME D'ATHMOSPÈRE	39
COMBATTRE L'ENTRISME IDÉOLOGIQUE : DES IMPÉRATIFS NATIONAUX ET EUROPÉENS	40
DÉROUTER L'ISLAMISME DE SES PRINCIPAUX CANAUX D'ENTRÉE SUR NOTRE TERRITOIRE	41
MAITRISER LES LOGIQUES D'INFLUENCE POUR LIMITER L'ENTRISME.....	41

GARANTIR LA NEUTRALITÉ DANS LA PRODUCTION DU SAVOIR ET DANS NOS INSTITUTIONS....	42
MENER UNE DOCTRINE EUROPÉENNE POUR UNIFIER LES DROITS NATIONAUX FACE À L'ISLAM POLITIQUE	43
CONCLUSION.....	45

ESSOR DE L'ISLAMISME ET PREMIÈRES LUTTES

La Société de Frères musulmans, connus davantage sous le raccourci Frères musulmans, voit le jour en 1928 en Égypte.

Son fondateur, Hassan el-Banna, était un instituteur égyptien venant d'une famille pieuse. Son père, horloger de profession, étudia et sorti diplômé de l'université al-Azhar, l'une des plus grandes institutions islamiques d'enseignement qui est basé au Caire et mondialement connu.

L'origine de la fondation des Frères musulmans fait suite à un basculement de l'Histoire qui voit l'effondrement de l'Empire ottoman en 1923. Dans l'esprit d'Hassan el-Banna, ce dernier représentait le symbole politique de l'unité des musulmans face aux occidentaux et leur modèle laïc. Les Frères musulmans se donnent alors **plusieurs objectifs** : premièrement, libérer l'Égypte de la colonisation britannique et lutter par tous moyens contre la présence juive et l'établissement d'Israël en terre sainte, et deuxièmement, pour établir un nouveau califat/état islamique mondial et atteindre le «Tamkine» global, qui signifie la suprématie de l'islam frériste sur tous les autres islams et sur toutes les autres religions, avec l'application de ses règles juridiques et lois pénales pour gérer les rapports à l'intérieur de la société et avec l'extérieur de ce califat. Le succès ne se fait pas attendre : alors qu'ils n'étaient que **2 000 militants lors du 1er congrès en 1933, ils sont 40 000 en 1934 et 200 000 en 1943.**

Dans sa vision de l'islam, el-Banna donne une définition qui sera reprise et partagée par tous les tenants de l'islamisme jusqu'à nos jours : « *une organisation complète qui englobe tous les aspects de la vie. C'est à la fois un Etat et une nation, ou encore un gouvernement et une communauté. C'est également une morale et une force, ou encore le pardon et la justice. C'est également une culture et une juridiction, ou encore une science et une magistrature. C'est également une matière et une ressource, ou encore un*

gain et une richesse. C'est également une lutte dans la voie d'Allah et un appel, ou encore une armée et une pensée. C'est enfin une croyance sincère et une saine adoration. L'islam, c'est tout cela de la même façon ».

S'en suis d'une idéologie bien définie, les Frères musulmans sont aussi des militants qui s'impliquent sur le terrain et notamment contre Israël. En 1935, el-Bana entre en contact avec le grand mufti de Jérusalem. L'organisation s'engage en faveur de l'insurrection arabe de Palestine en 1936. En 1945, Saïd Ramadan, gendre de Hassan el-Banna (et futur père de Tariq et Hani Ramadan), crée une branche armée arabe en Palestine afin de combattre le mouvement sioniste. Cette initiative est un succès et beaucoup de militants s'engagent dans la guerre israélo-arabe de 1948.

En 1941, dans l'empire des Indes, Abu Ala Maududi s'inspire à sa façon d'el-Banna et fonde le Jamaat e Islami, un parti aujourd'hui encore très influent au Pakistan. Comme el-Banna, il se livre à une attaque en règle des sociétés musulmanes. Engoncées dans leurs traditions, elles ont perdu, selon lui, le message essentiel du Coran et des paroles du Prophète. Il dénonce un retour à la djahilliya, le "temps de l'ignorance" qui caractérise les sociétés préislamiques. Il appelle à la révolution islamique et définit l'islam comme une idéologie politique, dont la fonction est de penser de manière totalisante la société et l'homme.

L'APPEL AU DJIHAD

Ces mouvements d'idées vont se radicaliser, notamment en Égypte, le pays phare des pays arabes au temps de Nasser. Alors que les Frères musulmans subissent une violente répression, un de leurs membres, Sayyid Qotb, élabore dans les années 60 une théorie autorisant le recours à la violence. Selon lui, on peut déclarer infidèle un gouvernant musulman si les principes qui fondent son action ne sont pas intégralement islamiques. Sayyid Qotb ouvre la porte à la lutte armée qui portera bientôt le nom de "dijihad".

Dans un premier temps, la "guerre sainte" est tournée contre les régimes musulmans impies et non contre des cibles occidentales.

C'est la révolution iranienne en 1979, la seule révolution islamiste réussie à ce jour, qui va contribuer à radicaliser les relations avec les États-Unis et l'Europe. Dans le monde arabe, et progressivement dans la plupart des pays musulmans, des groupes islamistes armés se forment. **Le terreau sociopolitique est propice : démographie galopante, éducation de masse, crise économique, corruption des élites, régime autoritaire... L'islamisme est perçu comme la seule option d'avenir, outre l'exil, pour des classes moyennes instruites mais marginalisées.**

La guerre d'Afghanistan contre les troupes soviétiques de 1979 à 1989 permet de mettre en place **une première internationale islamiste.** Même après le départ de l'Armée rouge, les camps d'entraînement continuent à drainer des jeunes déracinés. Leur combat n'est plus national mais international. Quelques milliers de musulmans errants et sans attaches poussent ainsi aujourd'hui au paroxysme la lutte contre l'ordre mondial au nom d'un monde imaginaire.

Dans le même temps, dans les régimes musulmans qui tentent de cheminer vers plus de démocratie, des partis islamistes jouent le jeu des élections et se frottent aux réalités du pouvoir. Tous ambitionnent d'islamiser la modernité, plutôt que de moderniser l'islam.

DEUX STRATÉGIES DE CONQUÊTE DU POUVOIR

Depuis 1979 avec la révolution iranienne et la guerre d'Afghanistan, l'islam conquérant a ressorti le sabre et cherche à prendre sa revanche sur un monde occidental devenu hégémonique depuis la révolution industrielle et la marginalisation, puis la disparition, de l'Empire ottoman. La lutte s'établissait, dans un premier temps, au sein des pays arabes, face à des gouvernements dont la forme et les actions étaient jugés trop proches du modèle occidental. Depuis une trentaine d'années, le djihad s'est exporté également sur le sol européen (et dans une moindre mesure sur le sol canadien, américain et australien) grâce notamment aux flux migratoires légaux et illégaux mais aussi par le lobbysme d'associations et de lieux de

culte sponsorisés par des puissances étrangères. Nous allons voir dans le détail les forces à l'œuvre sur le vieux continent, à travers leurs différentes stratégies d'influence et de conquêtes.

INFLUENCE ET JEU POLITIQUE

Depuis les Frères musulmans, **les stratégies d'entrisme et d'influence n'ont cessé d'être des moyens pour déstabiliser une société et la rendre charia-compatible.** Les modalités de ces stratégies peuvent recourir bien des domaines, sous des formes bien diverses.

Infiltration politique et institutionnelle

Certains groupes islamistes cherchent à infiltrer les institutions politiques et sociales pour influencer les politiques gouvernementales.

Cela peut inclure la participation à des élections, le financement de candidats sympathisants, ou la corruption de fonctionnaires. Ce fut typiquement la stratégie des Frères musulmans en Egypte, avec la création du Parti de la liberté et de la justice, qui a remporté les élections législatives de 2011-2012 après la chute de Hosni Moubarak. Mohamed Morsi, membre des Frères musulmans, fut élu ensuite président en 2012.

Autre lieu, autre exemple. Avec son Parti de la justice et du développement, plus connu sous le nom de AKP, Recep Tayyip Erdogan porte un autre exemple d'islamisme, certes modéré, qui a réussi à s'imposer dans un système laïc.

Cette stratégie, que l'on pourrait qualifier de légaliste, s'est aussi retrouvé en Asie du Sud-Est, en Malaisie. Le Parti islamiste malaisien est un parti influent, qui participe régulièrement aux élections. N'ayant jamais gouverné l'Etat central, il a néanmoins gouverné plusieurs états de la Malaisie et y a joué un rôle dans la promotion de la loi islamique.

L'exemple de l'UDMF en France

En France, nous n'avons pas encore à l'heure actuelle de parti réellement islamiste, c'est-à-dire voulant faire appliquer la charia sur le territoire national. **Néanmoins, nous voyons poindre le bout de leur nez des partis communautaires.** Ce fut le cas, pour les élections européennes de 2024, de **l'UDMF (Union des Démocrates Musulmans de France)**. Déjà présent en 2019, ce mouvement « instrumentalise les élections européennes pour imposer l'islam politique dans notre société » selon Naem Bestandji, auteur du Linceul du féminisme. **La liste déposée porte le nom de Free Palestine Party, constituée de partis indépendants de plusieurs pays européens.** Se réclamant de l'éthique musulmane et de la laïcité, l'UDMF impose exposer malgré tout sur son logo le croissant de l'islam. Tombant volontairement dans la victimisation et dans la lutte contre une supposée islamophobie d'Etat en France, l'UDMF n'hésite pas à faire l'appel à l'Oumma (la communauté des musulmans partout dans le monde) pour faire pression sur la France. Ce fut le cas notamment en 2021 lorsque Nagib Azergui, candidat de l'UDMF pour l'élection présidentielle de 2022, déclara sur Al-Jazeera qu'il exhortait « **les États arabo-musulmans à exercer des pressions diplomatiques sur la France face au climat politique extrêmement hostile envers les Français musulmans** ». Quelle serait cette hostilité ? Nagib Azergui évoqua la dissolution «de lieux de culte, d'ONG, d'écoles, de maisons d'édition, d'établissements ou de collectifs de la communauté musulmane ». Autrement dit, l'UDMF déplore la dissolution d'organismes dont la justice française a estimé qu'elles tombaient dans le radicalisme. Cela va même encore plus loin. Nagib Azergui implora également les chefs d'Etat musulmans à s'ingérer dans le système législatif et judiciaire français afin de demander l'annulation pure et simple de la loi dite séparatiste de 2021 et réclama des interventions diplomatiques et économiques pour forcer la France à lever les restrictions concernant la liberté de culte. **C'est tout simplement l'abrogation de la loi de 1905 qui est demandé.**

L'UDMF a bien compris qu'un vote musulman était maintenant en place en France et qu'il était plus homogène qu'on ne le dit. À la suite du premier tour

des élections présidentielles de 2022, l'IFOP a réalisé pour le journal La Croix un sondage sur le vote des électors confessionnels. **Les résultats sont limpides : 69% des musulmans ont voté pour Jean-Luc Mélenchon au 1er tour de l'élection présidentielle.** Pour comparaison avec l'électorat catholique, ce dernier est beaucoup plus hétérogène : Emmanuel Macron (29%), Marine Le Pen (27%), Éric Zemmour (10%), Valérie Pécresse (7%) mais aussi Jean-Luc Mélenchon (14%).

Bien qu'ils ne l'expriment pas ainsi mais plutôt par une volonté de combattre, eux aussi, une islamophobie supposée, **les dirigeants de la France insoumise ont bien compris l'intérêt électoral de capter les voix des quartiers à majorité musulmane.** On voit d'ailleurs une **très nette évolution de Jean-Luc Mélenchon sur ce sujet, passant d'une contestation de l'usage du terme « islamophobie » en novembre 2015 sur le plateau de l'émission Salut les Terriens : « Je conteste le terme d'islamophobie. On a le droit de ne pas aimer l'islam comme on a le droit de ne pas aimer le catholicisme »,** à une participation à la manifestations contre l'islamophobie en 2019. La désignation de Rima Hassan sur la liste LFI pour les élections européennes, dans une atmosphère teintée de contestation de la riposte israélienne et de soutien au peuple palestinien, très en vogue dans les quartiers populaires, est le dernier exemple en date du levier communautaire utilisé par le parti d'extrême-gauche afin de relancer une campagne électorale mal embarquée à l'époque.

Exploitation des conflits locaux

Les groupes islamistes exploitent souvent les conflits ethniques, religieux ou politiques existants pour renforcer leur influence.

Ce fut le cas notamment en 2012, lorsque des groupes rebelles Touaregs ont lancé une rébellion dans le nord du Mali, afin de revendiquer l'indépendance pour la région de l'Azawad. Les Touaregs ont vu leurs rangs être infiltrés par divers groupes islamistes comme notamment AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) ou encore Ansar Dine qui ont finalement pu prendre le contrôle de ce soulèvement à la place des rebelles laïcs du départ. Les territoires

passant sous leur contrôle ont vu l'application de la charia et le développement d'une situation chaotique.

Autre pays, autre exemple : le Nigéria avec Boko Haram (signifiant « l'éducation occidentale est un péché »). Capitalisant sur la pauvreté endémique du nord du Nigéria, de la corruption des élites au pouvoir et des tensions ethniques et religieuses, ces derniers se sont présentés comme les défenseurs des populations musulmanes marginalisées. Exacerbant les tensions avec les catholiques, Boko Haram a vu ses rangs grossir rapidement et son implantation dans la société s'ancrer durablement.

En Syrie, Daesh a pu profiter de la guerre civile et de la division des groupes rebelles pour imposer sa prédominance dans de nombreux territoires. En Irak, Daesh exploita le ressentiment sunnite contre le gouvernement chiite de Bagdad afin de mobiliser des combattants et consolider leur pouvoir.

En Libye, après la chute de Kadhafi en 2011, le pays a été plongé dans un chaos marqué par la prolifération des milices armées et des rivalités politiques. C'est alors qu'Ansar-al- Sharia (les Défenseurs de la charia), mouvement créé en 2011 après la première guerre civile libyenne, tira profit de cette instabilité pour établir des bases d'opérations et recruter des membres, en particulier à Benghazi à Derna. Profitant de la décrépitude de l'Etat libyen, ils ont pu imposer leur agenda islamiste. Une leçon à méditer.

Services sociaux et charité

Pour s'implanter au sein de la population et s'arrimer le soutien populaire, les groupes islamistes utilisent fréquemment le levier de la bienfaisance et de divers services sociaux, **notamment dans des pays où l'Etat est défaillant**. Ces stratégies très efficaces permettent également à ces groupes islamistes de **renforcer leur influence politique et de propager leur idéologie de manière permanente, en plein cœur de la société**.

Parmi les différents domaines où cette stratégie se déploie, **on retrouve les soins de santé, l'éducation, l'aide alimentaire ou encore les services à la personne.**

Au Liban, le Hezbollah gère des hôpitaux, des cliniques mobiles et des centres médicaux. Il finance également des écoles et des programmes d'enseignement, distribue de la nourriture et assiste financièrement des familles dans le besoin.

En Palestine, le Hamas avait l'habitude de financer de nombreuses institutions éducatives, de distribuer des vivres, de dispenser des soins médicaux gratuitement et de venir en aide aux familles des prisonniers ou morts dans leur lutte face à l'ennemi israélien.

En Egypte, les Frères musulmans ont également offert des soins médicaux (ou à faible coût), donner de la nourriture et de l'argent aux pauvres, ainsi que des programmes d'alphabétisation.

Les gouvernements concernés par ces phénomènes éprouvent beaucoup de difficultés pour maintenir l'ordre et leur contrôle sur la société. En France nous ne sommes clairement pas à l'abri de ce type de déstabilisation et ce malgré notre Etat social. **L'ONG Baraka City par exemple, dissoute en 2020 par décret du président de la République pour ses liens avec des mouvements islamistes radicaux**, menait des actions caritatives. Le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), dissout lui aussi en 2020, se présentait comme une organisation de défense des droits des musulmans en France. Il a été accusé de promouvoir une vision radicale de l'Islam et de légitimer les discours extrémistes. Son dernier directeur, Marwan Muhammad, s'était d'ailleurs épanché sur sa vision de l'avenir de la France et laissait peu de doutes à l'ambiguïté : *« Qui a le droit de dire que la France dans trente ou quarante ans ne sera pas un pays musulman ? Qui a le droit ? Personne dans ce pays n'a le droit de nous enlever ça. Personne n'a le droit de nous nier cet espoir-là. De nous nier le droit d'espérer dans une société*

globale fidèle à l'islam. Personne n'a le droit dans ce pays de définir pour nous ce qu'est l'identité française. »

Endoctrinement et contrôle de l'éducation

Le contrôle des systèmes éducatifs permet à ces groupes de diffuser leur idéologie à une nouvelle génération. **Cela peut passer par la création d'écoles religieuses, la modification des programmes scolaires, ou la propagande dans les établissements existants.**

En Afghanistan, les Talibans contrôlent systématiquement l'éducation, excluant les filles des écoles dès la sixième année et enseignant principalement des matières religieuses.

Au Pakistan, dans certaines régions, les madrassas (écoles religieuses) sont hégémoniques dans le système éducatif et sont financés bien souvent par des groupes islamistes.

Au Nigéria, tout le monde se souvient de l'enlèvement de 276 jeunes filles, principalement chrétiennes, d'une école secondaire par le groupe Boko Haram, dans la nuit du 14 au 15 avril 2014. Le but de cette manœuvre fut la mise en esclavage des jeunes filles et de les marier de force à des combattants, mais également de s'en servir comme monnaies d'échange contre des combattants djihadistes prisonniers.

En France, la situation de l'école publique ne cesse de se détériorer sur le sujet communautaire. Un rapport issu d'une commission d'enquête lancée après l'assassinat de **Samuel Paty** pointe une « école de la République en danger ». Selon les deux sénateurs à l'initiative, l'islam radical est entrain « de se banaliser ». Ils ont ainsi constaté au gré de leurs auditions la multiplication « de l'usage par certains élèves de la menace proférée à un enseignant de lui “faire une Paty” ». La montée de ces revendications ou de ces menaces est également gonflée par « l'effet amplificateur des réseaux sociaux dont les rumeurs sont instrumentalisées par des groupes de pression », pointent les parlementaires.

L'offensive se retrouve aussi jusque dans les assiettes de nos petites têtes blondes. En mai 2023, le collège Emile Combes de Bordeaux proposa à ses élèves un « sauté de bœuf halal ». Un mois plus tard, c'est l'école Thomas Pesquet de [Villepreux](#) qui avait pris l'initiative d'organiser un barbecue halal pour la kermesse, avant d'y renoncer à la suite d'un rappel du principe de laïcité du collectif [Parents vigilants](#). Dans de nombreuses autres écoles, le porc a été banni des menus, et c'est ainsi que nombre d'enfants dégustent des pâtes « sauce carbonara sans porc » ou du sauté de porc sans porc mais avec des « lardons de dinde » et du « chorizo sans porc ». Petit à petit, les cantines et les sociétés de restauration qui les fournissent se plient aux préceptes de l'islam. **Et quand les mairies ou les écoles refusent de retirer le porc des réfectoires, le scandale n'est jamais loin...** Cela a été le cas en 2021, lorsque Robert Ménard [arrêta les menus de substitution sans porc](#) pour les remplacer par des menus végétariens dans les écoles municipales de Béziers, ville dont il est le maire. Les parents d'élèves et SOS Racisme se sont emparés de l'affaire pour dénoncer une « atteinte à la laïcité ». Enfin, les pressions pour respecter les prières se font jour. Dans un article du média en ligne Boulevard Voltaire, le journaliste relate plusieurs incidents pendant le ramadan 2023, avec une dizaine d'élèves se réunissant pour prier dans la cour de leur école, de manière totalement ostensible. Enfin l'article mentionne également la menace des parents d'un élève, scolarisé à Pau, si leur fils, partant en voyage scolaire, ne se voyait pas mettre à sa disposition une salle de prière pour pratiquer son culte pendant le séjour.

Alliances avec d'autres groupes militants

La formation d'alliances avec d'autres groupes militants ou criminels peut renforcer les capacités opérationnelles des groupes islamistes. **Ces alliances permettent un échange de ressources, d'expertise, et de soutien logistique.**

En Afghanistan, Al-Qaida forgea une alliance avec les Talibans, ce qui leur garanti **un soutien militaire et financier en échange d'un refuge sûr**. Cette alliance fut à son paroxysme après l'attentat du 11 septembre 2001, lorsque les Talibans au pouvoir refusèrent d'extrader les membres d'Al-Qaida.

Au Nigéria, Boko Haram prêta allégeance à l'Etat islamique en 2015. Cette alliance permit à Boko Haram de **renforcer sa légitimité dans la région et d'accéder à des ressources et à une formation** de la part de l'EI. En retour, l'EI voyait sa zone d'influence se déployer sur un autre continent.

En Somalie, le groupe islamiste Al-Shabaab prêta allégeance à Al-Qaida en 2012 afin de **renforcer son prestige et bénéficier d'un soutien financier tout en permettant à Al-Qaida de renforcer sa présence dans la Corne de l'Afrique**.

Dans le Sahel, plusieurs groupes militants locaux (comme Ansar Dine) ont fusionné ou collaboré avec des organisations transnationales comme AQMI ou l'EIGS (Etat islamique dans le Grand Sahara) **pour des raisons stratégiques et financières**.

En Irak et en Syrie, des groupes comme l'Etat islamique ont parfois collaboré avec des milices locales ou tribales **afin de consolider les contrôles territoriaux et obtenir un soutien local**.

En France, la religion musulmane est très largement diffusée dans les banlieues des grandes villes où nous retrouvons également de grands problèmes de délinquance. Mohammed Merah, les frères Kouachi, Amedy Coulibaly, Larossi Abballa, Mohamed Lahouaiej Bouhlel, Karim Cheurfi, Redouane Lakdim... Tous ces terroristes tués par les forces de l'ordre françaises après avoir mené, seuls, un attentat surprise meurtrier, étaient connus de la police. Tous avaient un pedigree identique de délinquant. Les passerelles sont donc nombreuses et le lien entre ces deux mondes est assez évident aujourd'hui.

Sur le volet politique, l'alliance de circonstance entre un islam militant, voire violent, et l'extrême-gauche française est aujourd'hui pleinement assumée. Le dernier éclat de cette alliance contre-nature eu lieu après l'attaque du 7 octobre par le Hamas, où nous avons pu voir toute l'extrême-gauche, du NPA à la LFI, prendre parti pour ladite « résistance palestinienne légitime ». La stratégie est simple : les cadres du parti mélenchoniste usent et abusent du concept fumeux d'islamophobie sur tous les plateaux pendant que les agitateurs islamiques poussent les masses à voter pour LFI aux élections par tous les moyens, notamment par des relais médiatiques et culturels. Cette stratégie permet aux premiers de disposer d'un réservoir électoral important, on l'a vu, et aux seconds de travailler la société en profondeur en poussant leur agenda politico-religieux sur bons nombres de sujet. Stratégie largement saluée par Houria Bouteldja, patronne des indigènes de la République, dans un live Twitch en 2021 où des militants décoloniaux discutaient du meilleur candidat pour porter leurs idées à la présidentielle de 2022. Selon elle, le candidat Jean-Luc Mélenchon a été conquis, de haute lutte, par son mouvement. « Dans ce magma, il y a un butin de guerre qui s'appelle Mélenchon, fanfaronne Houria Bouteldja. Il a fait un choix, on revient de loin » Quel choix ? Houria Bouteldja rappelle que Jean-Luc Mélenchon « était une espèce de laïcard de dingue ». Aujourd'hui, « il dit des choses qu'il n'aurait jamais dites, il y a quinze ans. »

LUTTE ARMÉE ET TERREUR

Selon les groupes ou selon le moment, la stratégie adoptée peut devenir celle de la lutte armée et de la « terreur » **afin d'intimider la société dans son ensemble et ainsi imposer leurs idées**. Cette stratégie est particulièrement utilisée dans des sociétés non-musulmanes, où les relais étatiques et sociétaux sont plus difficiles à nouer et le rapport de force démographique en défaveur. Les moyens engagés sont alors plus directs et spectaculaires, afin de créer la sidération dans la société tout entière.

Propagande et radicalisation en ligne

Avec l'émergence et le développement des réseaux sociaux, la propagande islamiste a pu se répandre comme une trainée de poudre dans les foyers. Selon un rapport de l'Institut pour le Dialogue Stratégique (ISD), il y eut une augmentation significative du contenu extrémiste en ligne. Par exemple sur Twitter, le nombre de publications extrémistes a augmenté de plus de 20% entre 2018 et 2020.

La propagation des idées n'est pas la seule finalité des réseaux sociaux, c'est aussi un outil formidable pour recruter de nouveaux membres. Le Centre international pour l'étude de la radicalisation (ICSR) estime que près de 80% des recrutements par l'Etat islamique passèrent par des plateformes en ligne. C'est aussi un moyen très astucieux pour pousser à la conversion des jeunes autochtones en perte de repères identitaires, phénomène que l'on retrouve dans nos sociétés occidentales.

Une analyse des attaques terroristes en Europe en 2015 et 2020 montre que près de 70% des auteurs avaient été exposés à des contenus extrémistes en ligne avant de passer à l'attaque.

Enfin, un rapport de l'Institut pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) de 2020 indiqua que **la majorité des cas de radicalisation en ligne aboutissent à des actions violentes ou à des tentatives de rejoindre des groupes extrémistes à l'étranger.**

Attaques terroristes

La réalisation d'attaques spectaculaires, comme **les attentats à la bombe, les prises d'otages et les assassinats ciblés, sont des méthodes courantes pour semer la peur et l'insécurité.** Par exemple, les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont eu des répercussions mondiales, tandis que des attaques répétées dans des pays comme la France ou le Nigeria visaient à déstabiliser les gouvernements locaux et tendre les différentes communautés afin de briser l'unité du pays.

La principale difficulté quant à l'appréhension de l'attaque terroriste provient de sa polymorphie. Alors qu'avant les années 2010 nous connaissions principalement des attentats très sophistiqués par des groupes structurés comme Al-Qaida, les meilleurs exemples étant les attentats du 11 septembre 2001 et celui de Londres du 7 juillet 2005, nous apprenons à connaître aujourd'hui la version 2.0. Cette version se caractérise par son très faible besoin en moyen humain, équipement et préparation, ainsi que sa rapidité d'exécution. Les exécutants de cette nouvelle version sont principalement des loups solitaires, qui se sont parfois radicalisés seuls ou en fréquentant des mosquées salafistes. **Du fait de son très faible besoin en préparation et sa fulgurance dans l'exécution, ce type d'attentat est plus difficile à anticiper.** Cela explique les différentes attaques de ces dernières années : l'assassinat du père Hamel, de Samuel Paty ou encore celui de la gare Saint-Charles de Marseille en 2017, où 2 adolescentes furent assassinées à l'arme blanche. Le meurtrier était un ressortissant tunisien, sans-abri, divorcé, escroc et toxicomane. Il aurait été endoctriné par son frère, connu pour avoir fait le djihad en territoire syro-irakien. Il était inconnu des services de renseignement.

Financement et soutien logistique

Le financement d'activités terroristes par des moyens légaux et illégaux est essentiel pour la survie des groupes islamistes. Nous pouvons lister les dons individuels par les sympathisants, les collectes de fonds par des organisations caritatives ou ONG noyautées par des groupes extrémistes, le trafic de drogues (très présent dans les quartiers), les enlèvements contre rançon, l'extorsion et le vol. Il y a un lien très net entre délinquance et radicalisation.

Enfin sur le volet logistique, **là encore le rôle d'Internet est déterminant**, notamment pour la formation en ligne des militants, l'achat d'armes sur le marché noir, les supports de communication. Plus classique, les camps d'entraînement demeurent un lieu incontournable pour tout groupe structuré souhaitant voir son influence grandir en formant militairement et idéologiquement les recrues. Concernant la mobilité, **les groupes terroristes ont pris l'habitude d'infiltrer les mouvements de réfugiés afin**

de se déplacer sans être repérés et de se cacher dans des lieux où ils peuvent bénéficier d'une complicité locale. L'exemple le plus marquant fut les terroristes du 13 novembre 2015, profitant des flux de migrants pour se glisser de la Syrie jusqu'à la France et bénéficiant de planques à Saint-Denis et à Molenbeek.

ÉTAT DE LA SITUATION EN FRANCE

LE CHOC DES CIVILISATIONS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

En 1996, le scientifique américain Samuel Huntington théorise le concept de choc des civilisations. Cette œuvre vise à établir un nouveau modèle géopolitique après celui du monde bipolaire prédominant pendant la Guerre Froide. **Dans son analyse, Huntington décrit un inévitable affrontement des blocs civilisationnels qui composent le monde.** Les clivages idéologiques ne seraient plus politiques, contrairement au 20ème siècle, mais culturels et historiques. Il part d'un postulat simple : après la chute du mur de Berlin, le sentiment national s'est dilué dans un sentiment d'appartenance à un ensemble culturel, historique et civilisationnel comme c'est le cas en Europe avec la construction politique du continent par exemple. Les frontières sont de plus en plus floues et de plus grands ensembles semblent se dessiner. Huntington définit alors 9 civilisations : **occidentale, bouddhiste, latino-américaine, africaine, islamique, chinoise, hindoue, orthodoxe et japonaise.** Chacune de ces civilisations sont mues par un héritage culturel commun incarné par la religion et l'histoire : la civilisation occidentale se définissant comme chrétienne et héritière de l'Empire romain d'Occident, la civilisation islamique comme musulmane et héritière des empires arabe, perse ou ottoman.

Cette grille de lecture est pertinente pour analyser la situation en France. Nous pouvons également pousser plus loin la réflexion d'Huntington et affirmer que certaines civilisations arrivent plus simplement à se fréquenter, voire à cohabiter ensemble sur un même territoire, ce qui limite voire annule le « choc ». C'est bien souvent le cas avec les populations orthodoxes ou en

provenance d'Asie de l'Est, dont la présence en France se fait sans heurts. Ces différences peuvent s'expliquer à l'aune de plusieurs facteurs : **le passif entre ces civilisations, le ressentiment entre ressortissants, la proximité culturelle ou encore la géopolitique.**

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, **la France a vu sa population d'origine immigrée passée de 4% en 1945 à 13% en 2022.** Surtout, celle-ci s'est considérablement diversifiée. Alors que jusque dans les années 70, la majeure partie de la population immigrée était d'origine européenne, et donc appartenant à la même civilisation pour reprendre les termes d'Huntington, la provenance a considérablement changé depuis. **En 2022, 48,2% des immigrés vivant en France sont nés en Afrique et 32,3% sont nés en Europe.** Le pays de naissance les plus fréquents de cette part sont l'Algérie (12,5%), le Maroc (11,9%), le Portugal (8,2%), la Tunisie (4,7%), l'Italie (4%), l'Espagne (3,5%) et la Turquie (3,3%).

Avec plus de 500 000 immigrés accueillis pour l'année 2022 (réfugiés ukrainiens compris) et des flux en constante augmentation depuis 2018 (2020 excepté, covid oblige), la question du conflit de civilisation se pose entre des populations européennes de tradition chrétienne et des populations arabo-musulmanes provenant pour la plupart de notre ancien empire colonial et pour certaines revanchardes face à l'ancien colonisateur.

Racisme antiblanc, communautarisme, ghettos, agressions, viols, les faits divers ne manquent pas. Selon les données du ministère de l'intérieur, près d'un détenu sur quatre est de nationalité étrangère dans les prisons françaises (dont 57,2% originaire d'Afrique, essentiellement de pays du Maghreb). Concernant la religion, une étude réalisée par le Washington Post en 2008 sur les prisons françaises affirmait que 60 à 70% des détenus étaient musulmans. Plus récemment, en 2023, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems Eddine Hafiz, estimait la proportion **à 70-80% et demandait un « Plan Marshall » pour les aumôniers musulmans.**

Autre chiffre important, soulignant la situation explosive en France : le nombre de djihadistes français. Selon une étude de l'International Center for Counter-Terrorism réalisée en 2016, **la France fut le premier fournisseur de djihadistes de l'UE partis combattre en Syrie et en Irak, devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. À noter tout de même que la Belgique était le premier fournisseur en proportion de sa population.**

Enfin, un sondage de l'IFOP réalisé en 2020 indiquait que **74% des Français musulmans de moins de 25 ans indiquaient mettre l'islam avant la République dans leur échelle de valeurs, alors qu'ils sont 25% parmi les 35 et plus. Le choc des civilisations est pour demain.**

INDIVIDUALISME, IDENTITÉ ET ENRACINEMENT : QUE FAIRE ?

La question à se poser en premier lieu est : pourquoi un tel échec ? Que des jeunes Français choisissent de partir combattre dans une région lointaine, contre nos intérêts, et qui parfois reviennent pour faire du mal à leurs compatriotes devrait questionner toute la société.

La principale des faillites est celle de la perte de sens du commun, de la chose partagée entre citoyens. Loin de rapprocher les gens entre eux, la globalisation les a davantage atomisés chacun dans leur coin, avec pour seule horizon la consommation et les loisirs. Or nous savons avec Christopher Lasch que le déracinement déracine tout sauf le besoin de racines. Ce que nous voyons poindre avec ce choc des civilisations sur notre territoire relève moins de la force des islamistes de toute obédience que de la grande dévitalisation de la civilisation occidentale et son refus de s'armer moralement et spirituellement.

Depuis maintenant plusieurs décennies, l'Europe occidentale est devenue le ventre mou de la mondialisation. Exsangue après deux guerres mondiales sur son sol, le vieux continent peine à se réinventer en ce début de 21ème siècle. Ne parlant plus que d'économie et n'ayant plus de vision d'avenir sur 20-30 ans, les dirigeants européens entraînent tout le continent dans une

sénilité civilisationnelle qui ne pourra à terme que terminer par sa propre disparition.

Il est donc naturel de poser les termes du débat sur la volonté de puissance et, en ce qui nous concerne, celle de la Nation française. Sans volonté, pas de possibilité d'agréger des gens venus d'horizons variés autour de soi. Sans volonté, la France se fera dévorer de l'intérieur par les agents du chaos qui ne demandent que ça. Nous n'avons d'autre chemin que celle du développement et de l'affirmation de soi. Pas dans un but de mythifier et de singer une France qui n'existe plus, qu'on le veuille ou non, mais dans celui de construire la France du 21ème siècle dont seul un Etat fort pourra permettre de coller les morceaux entre eux. N'oublions jamais que c'est l'Etat en France qui est à la base de l'unité du pays et ce depuis la monarchie. Et les motifs d'espoir ne manquent pas : nous avons la chance unique d'avoir des territoires présents sur les cinq continents (notamment dans le Pacifique qui est la première zone commerciale du monde), nous possédons également le 2ème espace maritime au monde (ZEE) ce qui permet à la France d'être l'un des leaders en matière d'exploitation et d'usage des ressources naturelles. Nous avons des atouts à faire valoir dans la grande compétition mondiale contrairement à beaucoup de nos voisins européens. Cette présence de la France aux 4 coins de la planète doivent être davantage communiquée et célébrée aux petits Français d'aujourd'hui et de demain car elle est une promesse réelle que chacun à sa mesure, quel que soit son origine et sa culture, peut apporter quelque chose à la Nation pourvu qu'il s'en donne les moyens. Cette grande pacification autour d'un projet de grandeur nationale qui nous dépasse doit nous permettre de solder nos querelles internes. Car c'est cela qu'attend la jeunesse : de la transcendance. Et ce que la Nation ne leur offre pas, ils iront le chercher dans des spiritualités ou des idéologies qui peuvent s'avérer mortifères pour l'unité du pays comme nous l'avons vu précédemment.

Les défis pour l'avenir ne manquent pas : transition énergétique, écologie, réindustrialisation, compétition économique, intelligence artificielle, leadership européen, développement de nos territoires, francophonie,

défense nationale, lutte contre les nouveaux empires, conquête spatiale, pacification de nos villes, ... Il y a tant à faire.

Ce projet ne pourra pas se passer des piliers incontournables : l'école, l'autorité de l'Etat, le travail et le mérite. Sans oublier un élément trop souvent conspué par nos bonnes âmes aujourd'hui mais qui a permis d'amener le pays à son niveau de développement : l'esprit de compétition. Oui la France doit retrouver l'esprit de compétition dans tous les domaines, meilleur moyen de garantir des résultats et d'occuper les esprits à des tâches nobles.

Les minorités agressives, génératrices de divisions et de chaos, devront être brisées par la main de l'Etat tout comme le trafic de drogues qui gangrènent nos quartiers et qui, si rien n'est fait, amèneront la France sur la voie d'un narco-État.

Le rétablissement de dépenses publiques saines et par une profonde réorientation des fonds est également attendu. Il n'est pas envisageable, dans un pays qui veut se donner les moyens d'exister demain, que plus de 32% du PIB soit consacré à la dépense sociale (dont 14,4% de retraites) tandis que, dans le même temps, la dette publique du pays s'élève à 110% pour l'année 2023 et le déficit public à 5,5%. En clair, la France condamne sa jeunesse par une fiscalité insoutenable pour financer un système de retraites trop généreux (au-dessus de la moyenne de celle des pays de l'UE selon les données de la Commission européenne) et par un endettement qui risque de détruire leur avenir. **Cette priorité à la vieillesse doit être inversée si l'on veut redonner de l'espoir à toute une génération et qu'ils puissent réaliser leur potentiel dans notre pays.**

Enfin, cet optimisme retrouvé à travers ces nouvelles perspectives de puissance doit nous permettre de relancer la natalité, ce qui permettra de renouveler les générations et les forces productives. Une nouvelle ère.

DU TERRORISME « EN RESEAU » AU TERRORISME D'ATMOSPHERE

Dix ans après les attentats terroristes du 13 novembre 2015, la nature de la menace qui pèse sur la France et l'Europe, a profondément évolué. À l'époque des attaques du Bataclan, la menace était incarnée par un terrorisme en réseau. On le définit comme un terrorisme organisé, hiérarchisé, projeté depuis l'extérieur. **Désormais, on observe une mutation de celui-ci, vers un terrorisme d'atmosphère, plus diffus, moins structuré, toutefois omniprésent.**

2015 : UN TERRORISME ORGANISÉ, STRUCTURÉ ET EXOGÈNE

Autour des années 2010-2015, le modèle terroriste d'Al-Qaïda est amplement présent en France et en Europe. Il repose sur trois caractéristiques fondamentales. La première est l'identification d'une hiérarchie assez facilement identifiable : la présence des membres et leurs noms sont trouvable facilement par les services de renseignements, ils ont une planification et des moyens de logistiques traçables. Le deuxième élément est l'interconnexion des cellules à travers l'Europe, en particulier via la Belgique, assez facilement infiltrable. Enfin, ce modèle à une idéologique centralisée, à travers le califat et le jihad.

Ainsi, le terrorisme d'Al-Qaïda est un modèle structuré, avec un discours idéologique et une stratégie d'action. Le renseignement pouvait alors assez facilement cerner ces mouvements, et le suivre grâce à des méthodes permettant de suivre les départs, les retours et les communications entre ses membres. Cette facilité d'approche permettait donc de les neutraliser avant la commission d'un acte ou un attentat terroriste.

Cependant, on constate, entre 2016 et 2020, un épuisement de ce modèle.

2016-2020 : LA MUTATION DU TERRORISME EN RÉSEAU

L'année noire de 2015 en France, à servit de réflexion pour nos renseignements français. Les services de renseignements ont été renforcés, réduisant le niveau du risque d'attentat pour les années qui ont suivi. Toutefois, ce n'est pas la raison première de cette mutation, ou du moins, du recul du terrorisme en réseau sur notre territoire.

Il y a en réalité quatre facteurs qui ont épuisé ce modèle. **D'une part, on observe un recul territorial de l'État islamique en Syrie et en Irak. Ainsi, le principal centre de formation et de commandement a disparu.**

Secondement, au niveau européen, la coopération antiterroriste a été renforcé. En ajoutant à cela un renforcement des services de renseignement français, cela a conduit au **démantèlement rapide de nombreuses filières** de ces réseaux. Un troisième facteur est celui de la surveillance accrue des flux migratoires, qui a réduit à une peau de chagrin l'entrée d'une nouvelle cellule opérationnelle. En clair, commettre un attentat est réellement plus difficile aujourd'hui qu'en 2015. Et enfin, la judiciarisation et la pression sécuritaire ont fragmenté les organisations poussant les têtes pensantes du jihad à promouvoir l'usage d'une autre stratégie auprès de ses membres : l'initiative individuelle.

C'est bien cette initiative individuelle qui pose un problème aujourd'hui en France. Les propagandistes de Daech incitent leurs partisans à **agir là où ils se trouvent**, sans obtenir un ordre venant d'un supérieur au mouvement. Ils agissent partout, quand ils veulent. C'est ce qu'on nomme alors le « terrorisme d'atmosphère ». Nous le verrons, mais les auteurs de ces actes terroristes n'attaquent plus des zones stratégiques, mais aussi, et peut-être même surtout, des endroits isolés, sur des personnes représentant un « danger » à l'endroit de l'idéologie islamiste.

L'AVÈNEMENT DU TERRORISME D'ATMOSPHÈRE : UNE MENACE DÉSORGANISÉE, FRAGMENTÉE ET ENDOGÈNE

Le terrorisme d'atmosphère désigne une menace qui ne repose plus sur des réseaux hiérarchisés, mais sur un climat idéologique et psychologique³ : un air du temps saturé de récits de haine, de victimisation et de désir de vengeance.

Nous avons plusieurs exemples :

- **Le premier : l'assassinat de Samuel Paty à Conflans-Sainte-Honorine**, le 16 octobre 2020. Son auteur, un jeune homme radicalisé en ligne sans appartenance à une organisation structurée, a agi seul, dans un environnement saturé d'incitations numériques, après une campagne de dénonciation sur les réseaux sociaux. Cet attentat manifeste ce glissement d'un terrorisme commandité à un terrorisme qu'on peut appeler contextuel, ou « terrorisme de contexte », où l'idéologie circule librement dans l'espace public et alimente des passages à l'acte individuels.

- **Le deuxième : la frappe de la Basilique Notre-Dame de Nice**, le 29 octobre 2020. Trois fidèles ont été assassinés par un ressortissant tunisien récemment arrivé en France, lui aussi radicalisé par le net. L'enquête a montré l'absence d'un lien opérationnel entre l'attentat et une cellule terroriste, mais a toutefois révélé une adhésion idéologique inspirée par la propagande jihadiste trouvable en ligne. Là encore, cet exemple illustre la contagion émotionnelle et symbolique : tuer par désir de vengeance des personnes qui représente symboliquement une menace pour la mouvance jihadiste.

- **Le troisième : L'attaque au lycée Gambetta-Carnot d'Arras**, le 13 octobre 2023. Un enseignant a été tué par un ancien élève de l'établissement, fiché S. L'auteur, suivi pour radicalisation sans appartenance à un réseau a agi

³ Rapport d'information « le changement de dimension de la menace terroriste en France », 2019.

après l'embrasement du conflit israélo-palestinien. Cet exemple montre que le terrorisme d'atmosphère peut se présenter sous cette forme en contexte de tensions internationales où certains mouvements terroristes sont directement ou plus indirectement concernés.

De cette nouvelle configuration du terrorisme, on en distingue plusieurs traits principaux⁴. **Les actes sont commis par un individu, sans lien organique** avec une organisation. **Sa radicalisation est souvent numérique**, à la suite d'une consommation de contenus le poussant à l'adhésion. **Son mode opératoire est simplifié** : l'arme est un simple couteau ou un véhicule volé, et la cible est choisie pour ce qu'elle représente dans la société. En clair, l'individu n'agit pas selon une recommandation hiérarchique et stratégique, mais en suivant ses propres pulsions personnelles. Enfin, puisqu'il n'agit pas en réseau, **le terroriste est souvent plus difficilement prévisible. Certains sont souvent des primo-criminels, et ne sont donc pas surveillés.**

Ainsi, le terrorisme n'est plus un projet militaire, mais un phénomène individualiste, social et émotionnel. Ce dernier vient se nourrir d'un climat de tension, d'injustice perçue et de ressentiment.

LES CONSÉQUENCES POLITIQUES ET SOCIALES DU TERRORISME D'ATMOSPHÈRE

Nécessairement, la gestion du terrorisme en France est donc de plus en plus compliquée, menant à une recrudescence des actes terroristes.

Quelques chiffres viennent confirmer une mutation notable de cette menace vers des formes plus individuelles et diffusent. Selon le rapport Europol Terrorism Situation & Trend Report (TE-SAT) 2024⁵, **208 personnes ont été condamnées pour des infractions terroristes djihadistes dans l'UE**

⁴ S. Musolino, « EU policies for preventing violent extremism : a new paradigm of action ? », septembre 2021.

⁵ Europol (2024), Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme dans l'Union européenne, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

en 2023⁶. 334 individus suivant une idéologie djihadiste salafiste ou qui y sont associés, ont été arrêtés pour des infractions liées au terrorisme parmi 19 pays de l'UE⁷. 14 attentas djihadistes terroristes⁸ ont été recensées dans l'Union européenne en 2023.

La France est le pays le plus touché par les attentats djihadistes en Europe

Jihadist terrorist attacks (completed, failed, foiled) in EU Member States, 2021-2023
(Source: Member States' contributions to EU TE-SAT)⁹



Entre 2021 et 2023, le nombre d'attaques terroristes djihadistes est passé de 5 à 8 actes. Ces chiffres sont supérieurs aux atteintes commises en Allemagne, qui ont eu 2 actes en 2021 et 3 en 2023.

Une majorité a été perpétrée par des acteurs isolés ou en très petit groupe. Cela illustre le passage du modèle de réseau typique des attentats de 2015, au terrorisme d'atmosphère. **En 2024, le nombre d'attaques signalées est tombée à 58**, ce qui reflète aussi bien le recul global de ces opérations et la

⁶ Ibid. p.19

⁷ Ibid.

⁸ Ibid. p.20

⁹ Ibid. p.22

difficulté accrue d'évaluer les menaces individuelles, qui sont souvent spontanées ou inspirées à distance, par l'idéologie revendiquée.

La menace est plus diffuse, faisant qu'aucune zone du territoire ne soit exempté de risque attentat¹⁰. Parce que cette mutation du terrorisme ne dépend plus vraiment d'une organisation ou d'un réseau, la menace devient permanente et aléatoire. On ne peut plus donc parler d'une éradication, on peut seulement tenter de la contenir. Elle crée une psychose sociale liée à la perception d'un climat de vulnérabilité. Tout individu, dans tout lieu public peut devenir le théâtre d'une attaque. **L'objectif de ces individus n'est plus de tuer en masse, mais d'installer une peur durable dans la société.**

En découle une **seconde conséquence inéluctable : l'inscription du terrorisme au rang des défis permanent**¹¹. Le modèle du renseignement, conçu initialement pour infiltrer les cellules, s'avère désormais impuissant face à des acteurs solitaires. Il faut ainsi surveiller chaque signal faible, agir en amont sur les processus de radicalisation, et surtout, prévenir la contagion, donc potentiellement aussi, **gérer la diffusion des contenus** présentant un risque de radicalisation chez les individus.

Il suppose aussi **un changement de doctrine dans la sécurité et la coopération antiterroriste**. Pour cela, les États doivent renforcer leurs mesures de prévention, effectuer un repérage communautaire sur sa population, et accompagner fortement les personnes vulnérables ou psychologiquement fragiles. À cela s'ajoute un devoir de développer un contrôle numérique, plus précisément une littératie numérique citoyenne pour neutraliser la propagande en ligne.

Toutefois, de telles actions ne seront rien sans **une communication publique transparente, non pas pour créer un sentiment de « peur panique », mais bien au contraire pour rendre intelligible le renforcement des boucliers sécuritaires.**

¹⁰ Sénat – Rapport n° 19-506 « *En matière de lutte contre la radicalisation violente et le terrorisme* », 2019.

¹¹ Ibid.

L'ISLAMISME : DU TERRORISME À L'ENTRISME

De façon inéluctable, cette mutation du terrorisme interroge aussi la place et les formes d'entrisme. **Il faut avant tout pouvoir recontextualiser cette dynamique.** Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (C.N.R.T.L), l'entrisme est une « *stratégie politique ou militante consistant à intégrer une organisation existante (comme un parti, un syndicat, une association ou une institution), dans le but d'en influencer ou d'en orienter la ligne de l'intérieur, parfois jusqu'à en prendre son contrôle.* ».

La Direction Générale de Sécurité Intérieure (D.G.S.I), rajoute que « *les groupes à visée subversive cherchent moins la confrontation ouverte que l'entrisme dans des milieux institutionnels ou associatifs pour légitimer leur idéologie* ». Dans le monde académique, on peut trouver cette définition : « *processus par lequel un groupe minoritaire, souvent marginal ou radical, pénètre des structures de pouvoir ou d'influence pour y introduire progressivement ses valeurs, ses cadres et ses mots d'ordres, sans se présenter comme un mouvement extérieur*¹²».

Si l'entrisme a d'abord désigné une tactique politique visant la prise de contrôle d'organisations établies, il tend de nos jours à se redéployer dans des formes plus subtiles d'influence. L'affaiblissement des réseaux structurés a ouvert la voie à un entrisme d'ambiance, cohérent avec la logique du terrorisme d'atmosphère.

DE L'ENTRISME MILITANT À UNE FORME D'ENTRISME CULTUREL

Après l'affaiblissement des grandes organisations terroristes comme Daech et Al-Qaïda, la logique d'entrisme ne plaît plus par la conquête d'espaces institutionnels comme les partis, les syndicats ou les institutions religieuses,

¹² *Encyclopédie des sciences sociales / Presses de Sciences Po (2021).*

mais par l'infiltration du débat public et des imaginaires collectifs. On assiste véritablement à une diffuse bien plus globale du discours islamique.

Ces mouvances extrémistes cherchent maintenant au façonnement d'un climat idéologique, et non de prendre le pouvoir frontalement. **In fine, ils n'infiltreront plus l'État, mais ils cherchent à infiltrer les esprits.**

Cet entrisme culturel s'exprime tant dans à travers le numérique que les associations locales religieuses ou encore même par le champs éducatif et universitaire. Dans ces derniers, ils infusent des discours victimaires, conspirationnistes et **anti-occidentaux, sous couvert de militantisme antiraciste ou religieux**¹³.

2025 ne connaît plus l'entrisme des années 1980, qui visait une prise de contrôle d'une structure politique. Notre époque vit un entrisme davantage atmosphérique, cohérent avec cette transition du terrorisme. **À travers cela, ses auteurs veulent installer volontairement un climat de défiance, désensibiliser la société à l'extrémisme et normaliser la radicalité. Ceci est intrinsèquement lié à la montée du communautarisme en France.**

L'ENTRISME COMMUNAUTAIRE

Parallèlement à cette inscription culturelle se dessine un entrisme véhiculé par des stratégies communautaires¹⁴. Elles ne visent pas une violence directe, mais la conquête d'espaces symboliques ou normatifs, les lieux de cultes, l'encadrement des jeunes ou la médiation sociale.

Finalement, les partisans de cette forme d'entrisme ont **trois logiques coordonnées** :

¹³ IHEMI – Terrains de radicalisation ou de prévention ? Exploration des radicalisations dans, autour du, et contre le sport associatif, 2022.

¹⁴ Sénat, Rapport n° 595, « *Radicalisation islamiste : faire face et lutter ensemble* », juillet 2020.

- **asseoir une légitimité sociale** : ils se veulent être des acteurs d'aide, soucieux des problématiques sociales localisées comme l'absence de l'État dans les quartiers
- **défendre une légitimité religieuse** : ils imposent des normes culturelles et morales (comme la séparation homme/femmes, refuser certaines activités selon les genres ...)
- **concourir à une légitimité politique** : ils influencent certains élus proches de l'islamisme en argumentant en faveur d'un certain « vivre-ensemble ».

Ce sont toujours des techniques d'approches indirectes pour maintenir la pression sur les pouvoirs publics. **Cela converge avec l'idéologisation de ces trajectoires.**

L'ENTRISME : L'AUTOROUTE DES CONVERGENCES RADICALES

À mesure que le terrorisme devient une question d'atmosphère, des entités extrémistes *a priori* opposée, car organisées, comme les djihadistes, se rejoignent sur un même terrain : le rejet du système, la défiance envers les institutions, la haine des élites et l'adoration de la violence.

C'est pour cela que l'on parle d'entrisme radical ou idéologique¹⁵

- **il contamine le débat public par la radicalité**, la colère et l'humiliation ;
- **il recourt au langage démocratique**, en parlant de liberté, d'identité et de résistance **pour crédibiliser ou légitimer le projet**, surtout auprès d'une population facilement manipulable ;
- **il efface les frontières entre les divergences politiques et l'incitation à la haine, conduisant à des amalgames non identifiables par tous.**

En clair, cette forme d'entrisme marche parce qu'il manie l'art des croisements idéologiques pouvant paraître, pour certains individus, un mouvement politique tout à fait classique et entendable ou compréhensible. Et c'est bien ça le danger aujourd'hui.

¹⁵ Ministère de l'Intérieur, Rapport « Frères musulmans et islamisme politique en France », mai 2025.

AGIR CONTRE LES ACTIONS DE L'ISLAMISME EN FRANCE

Nous le savons, *“la disparition de l'État islamique n'a pas éliminé la menace terroriste. Elle a entraîné une reconfiguration où le djihadisme mondial n'est plus centralisé mais diffus¹⁶.”* Pour combattre cette mutation et cette menace d'atmosphère, il faut œuvrer sur **deux axes** : endiguer le djihadisme mondial à l'échelle international, et la réadaptation des modes d'action des acteurs de la sécurité intérieure sur notre sol national.

LA COOPÉRATION ANTITERRORISTE POUR COMBATTRE LE MAL A LA RACINE

Les relations internationales vivent au rythme de l'anarchie internationale : il n'existe pas de “super-État” garantissant la pérennité des échanges entre États. Ainsi, **garantir la stabilité des institutions**, qu'elles soient nationales ou internationales, est nécessaire pour lutter contre un ennemi commun : le terrorisme. Trois points seront successivement abordés en ce sens : le **renforcement des alliances et des opérations extérieures (1)**, **l'assèchement des flux financiers du terrorisme (2)** et **la réhabilitation des États détruits et soumis à l'idéologie terroriste (3)**.

RENFORCER LES ALLIANCES INTERNATIONALES ET LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

Face à la persistance de foyers terroristes actifs au Moyen-Orient, en Afrique ou encore en Asie, il nous semble pertinent de reconstituer une coalition multilatérale spécifiquement dédiée à la lutte contre les menaces islamistes transnationales, en particulier où subsiste des résurgences de l'État islamique et les affiliés d'Al-Qaïda. Cette coalition aurait pour objectif de **mutualiser les moyens** militaires, les moyens techniques et les moyens

¹⁶ Matthieu Hocque, Rapport (2025) ” *Charlie Hebdo 10 ans après : quel est le bilan de la guerre contre le terrorisme ?*” - Le Millénaire p.10

financiers, sur la base de la volonté des États. Et celle-ci permettrait d'agir sur trois volets : la neutralisation des opérations, la formation des acteurs locaux face à cette mutation du terrorisme, et la stabilisation politique et économique des pays ou des zones vulnérables.

Pour cela, il faudrait la mise en place d'un budget pluriannuel estimé à **2 milliards d'euros par an**¹⁷, répartis entre les contributions nationales et fonds européens.

L'objectif est de **renforcer la capacité d'autonomie sécuritaire des États partenaire au pacte antiterrorisme**, tout en réduisant la dépendance de ces derniers à une présence étrangère continue, comme cela est le cas dans plusieurs pays. Si la perte territoriale du "califat" a affaibli la menace centralisée, elle n'a cependant pas supprimé la capacité d'organisation et d'inspiration des branches régionales. **Ces groupes continuent d'alimenter les flux idéologiques vers l'Europe.**

C'est pour cela également qu'une politique d'endiguement, proposée dans nos rapports, est indispensable, car elle viserait à isoler les foyers d'instabilité, à empêcher la reconstitution de sanctuaires terroristes, et à tarir les circuits transnationaux qui alimentent le terrorisme d'atmosphère en Europe. Tout ceci repose sur une **logique de responsabilité partagée** : les États partenaires doivent être soutenus, mais aussi responsabilisés, afin d'assurer la continuité de notre combat une fois le retrait des forces étrangères sur leur territoire.

Quelques garde-fous doivent subsister à cette alliance antiterroriste : le premier est le cadre juridique international. Chaque intervention devra être justifiée par un mandat du Conseil de sécurité des Nations Unis, ou à défaut, par un accord bilatéral ou multilatéral avec l'État concerné. **Le second est le principe de subsidiarité.** Les opérations menées seront justifiées en soutien à des forces nationales ou régionales en carence. Ce principe ne permet pas une substitution durable. En découle **le troisième**

¹⁷ Matthieu Hocque, op.cit. P.21.

garde-fou, celui de la transparence démocratique et financière : chaque euro investi dans un effort de guerre devra être redevable d'une obligation de résultat devant les assemblées représentatives, à savoir, le Parlement français et européen. Enfin, le dernier réside dans l'évaluation périodique des résultats. Notre époque vit au rythme des indicateurs de performance, qui sont considérés comme des indicateurs de résultat. Il faut les utiliser pour légitimer les interventions armées et les opérations extérieures. Si une action militaire directe ou indirecte ne garantit pas les critères de performance, alors il faudra la réviser pour l'améliorer ou bien la supplanter.

S'ATTAQUER AU NERF DE LA GUERRE : LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Le point précédent évoquait déjà ce volet. Le terrorisme islamiste prospère grâce à **un maillage de flux financiers opaques, souvent issus de dons privés, de trafics illicites, ou d'associations caritatives instrumentalisées.**

La création d'une unité internationale de contrôle financier, placée sous la coupe de l'OCDE ou de l'UE, dotée d'un budget spécial pour en alimenter son fonctionnement et ses activités, permettrait d'unifier les efforts de détection, de contrôle et de sanction. Cette unité internationale pourrait **se servir de l'Intelligence Artificielle** pour lancer ses opérations de prévention. Elle permettrait un contrôle en temps réel des transits financiers. Pour qu'elle agisse efficacement, elle pourrait collaborer avec services de renseignements nationaux.

Au niveau européen, **les parlementaires pourraient réfléchir à la mise en place d'un cadre juridique commun, imposant à la déclaration de tout financement étranger supérieur à un certain seuil**, et un audit régulier des structures ou personnes morales concernées par ladite mesure. Ceci devrait naturellement être assortis de garde-fous ou de contre-pouvoirs pour en éviter quelconques abus, comme le respect du secret bancaire, le contrôle juridictionnel des outils numériques et la proportionnalité des sanctions.

Cependant, tout ceci n'en sera rien sans **une surveillance et un accompagnement accru des États fortement subordonnés à l'islamisme.**

AGIR SUR LES ÉTATS FAILLIS PAR DES MESURES DE PRÉVENTION STRUCTURELLE

L'islamisme prospère là où les Institutions de l'État sont défailiantes, où la précarité est forte et les perspectives économiques sont réduites. Ces institutions faibles sont plus facilement manipulables, peuvent aussi être plus à risque de voir les islamistes prendre le pouvoir et soumettre la population à leur idéologie.

Donc, **combattre l'islamisme commence par un combat d'ordre structurel** ! Cela implique d'agir sur les canaux d'entrées de l'idéologie. Pour cela, il faut que ces interventions doivent être **accompagnées d'un programme de développement cofinancé par la coalition internationale, la Banque mondiale ou la Banque européenne d'investissement (BEI)**.

L'objectif est de réduire le terreau qui alimente l'idéologie islamiste de grandir et de s'étendre, en soutenant l'éducation, la formation de cadres locaux et la création d'opportunités économiques pour les jeunes.

Il faut évidemment voir cette mesure dans une **perspective de long terme**. On ne peut pas mener des politiques d'endiguement par des mesures provisoires ou interrompues, car il s'agit ici de prendre en considération **le critère générationnel du problème, qui s'accouple au critère culturel**.

RÉADAPTER LA RÉPONSE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Nous l'avons compris : **le terrorisme est plus difficilement cernable à cause de l'individualisation des actes et donc leur spontanéité**. La sous-question qui se pose en fond est celle d'interroger l'adaptabilité des services de sécurité intérieure face à une menace fondue dans la société, et où chaque individu peut représenter une menace.

Quatre axes sont à considérer pour agir sur le terrorisme d'atmosphère au niveau national : **la prévention de la radicalisation des mineurs, l'encadrement des lieux et associations liées aux cultes, densifier les mesures de surveillance et exporter le combat au niveau numérique.**

DÉTÉCTER LES MINEURS EN PHASE DE RADICALISATION OU DÉJÀ RADICALISÉS

La mutation du terrorisme ces dernières années est frappante : **une part croissante des projets d'attentats déjoués en France sont le fait de mineurs, souvent âgés de 14 à 17 ans,**¹⁸ immergés dans des sphères virtuelles où circule les discours djihadistes. Cette évolution met en lumière le besoin de repenser la politique de prévention. Il ne s'agit pas juste d'une problématique sécuritaire, mais aussi d'un enjeu éducatif.

La mise en place de **centre de réhabilitations spécialisées**, encadrés par des experts divers (psychologues, des magistrats et agents du renseignement) permettrait de désamorcer la radicalisation avant passage à l'acte. À cela peut-on ajouter **une réforme dans la formation des personnels** de l'éducation, des enseignants et du personnel d'aide sociale à l'enfance (ASE) visant à signaler précocement les comportements à risque.

PROTÉGER ET ENCADRER LES LIEUX DE CULTES ET ASSOCIATIONS RELIGIEUSES

Le deuxième levier national repose sur **l'encadrement des lieux de culte et des associations religieuses**. Le tissu associatif musulman en France, constitue parfois une force d'intégration, mais souvent, le terreau d'un islam politique qui instrumentalise la religion à des fins séparatistes.

Depuis 2021, la France dispose déjà d'un cadre juridique fiable contre le séparatisme. Toutefois, tout peut s'effondrer comme un château de cartes. La mise en place d'un **programme national de contrôle systématique** de ces structures permettrait d'établir un suivi des financements, des prêches et des activités. Elles sont environ 2 500 sur tout le territoire national.

¹⁸ Matthieu Hocque, op.cit P.22

La mise en place d'un corps d'inspecteurs spécialisés, **avec un financement à hauteur de 50 millions d'euros par an**¹⁹, garantirait la traçabilité des fonds, la conformité des statuts et la transparence des partenariats internationaux.

De toute évidence, il faut que notre modèle émette des **garde-fous** pour protéger la liberté de culte contre tout abus, qui pourraient être ceux de l'usage de la religion comme vecteur d'une idéologie politique. Car, aussi longtemps que ce principe fondamental existe, il y a toujours eu des amalgames à son sujet, et il faut rétablir son essence : **la foi est une affaire privée, l'islamisme est un projet politique.**

DENSIFIER LES RECOURS AUX SURVEILLANCES INDIVIDUELLES

Indispensable avec le terrorisme d'atmosphère, **les services du renseignement doivent s'adapter à l'individualisation** des actes.

Malgré les avancées de la loi de 2017, le suivi des individus radicalisés reste fragmenté et inégal selon les territoires. Pour éviter que les acteurs de la sécurité intérieure dispersent leur énergie, il faut **augmenter le nombre de mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance (MICAS), tout en doublant aussi les effectifs des cellules de suivi.**

En s'armant des atouts de l'IA, les acteurs du renseignement et de la justice pourront détecter les comportements précurseurs d'un passage à l'acte, grâce aux **algorithmes prédictifs**. L'enjeu de cette innovation réside dans les limites réelles de l'État de droit : les usages devront être justifiés, afin d'éviter toute atteinte à la vie privée des individus surveillés. Ceci ira de pair avec le dernier volet de la lutte nationale antiterroriste, qui repose sur la numérisation des radicalisations.

MENER UNE BATAILLE NUMÉRIQUE DU TERRORISME D'ATHMOSPÈRE

¹⁹ Matthieu Hocque, op.cit. P.23

Les réseaux sociaux occupent une part de responsabilité centrale dans la mutation du terrorisme, c'est la bataille des idéologies en ligne.

Les discours fréristes, salafistes ou dé coloniaux, diffusés sur YouTube, Tiktok ou bien Telegram, façonnent une contre-narration victimaire et communautaire, qui nourrit la défiance envers la République, et ce, pas uniquement chez les jeunes, mais bien chez tout individu.

Face à cela, **la France doit réinvestir le champ numérique comme elle l'a fait pour le champ militaire, c'est-à-dire dans la neutralisation des influenceurs, mais aussi dans la proposition d'un contre-discours positif.**

Pour ce faire, nous devons pouvoir user des **figures musulmanes** qui véhiculent les valeurs républicaines, mais également des **intellectuels laïques issus des quartiers populaires**, capables de porter une voix alternative aux discours victimaires.

L'État, les médias et les acteurs civiques doivent collaborer pour reconstruire un espace public sain, car le contexte actuel, clivant et tendu, détruit les dimensions démocratiques et républicaines de notre société.

COMBATTRE L'ENTRISME IDÉOLOGIQUE : DES IMPÉRATIFS NATIONAUX ET EUROPÉENS

L'entrisme se combat d'abord en observant les conditions de son existence. Sur un terreau fertile, les logiques d'influencent prospèrent. Alors, la réponse doit être double : garantir la neutralité dans la production du savoir et dans les institutions, tout en menant une doctrine européenne unique, face une divergence des droits nationaux qui profitent aux réseaux d'exister en Europe.

DÉROUTER L'ISLAMISME DE SES PRINCIPAUX CANAUX D'ENTRÉE SUR NOTRE TERRITOIRE

Nous l'avons dit précédemment, **l'islamisme prospère parce qu'il trouve en France un terreau fertile** : les banlieues marquées par la précarité, l'exclusion sociale, le ressentiment, la détestation du Pouvoir et de tout ce qui symbolise un État qui "abandonnerait les banlieues". **C'est ça, la problématique de l'entrisme aujourd'hui : cette infiltration d'une idéologie dans les esprits et dans son accoutumance institutionnalisée.** En clair, l'entrisme montre une présence de plus en plus forte de l'islamisme et des discours radicaux comme le frérisme, par divers moyens, comme dans les associations, dans l'éducation, ou encore même, par les rapprochements inquiétants de certains partis politiques.

Face à cela, il faut avant tout s'accorder sur une chose qui, sans elle, ne mènera à aucuns résultats satisfaisants : **la prise de conscience collective.**

Certaines associations, qui utilisent le prétexte humanitaire pour défendre des pratiques religieuses incompatibles avec notre République, accentuent le danger en France, et dont on peut considérer qu'elles font étendre l'entrisme sur notre pays.

Derrière cela, un deuxième levier contre l'entrisme doit être enclencher : le durcissement des contrôles, tant sur le financement que sur leur influence auprès des individus.

MAITRISER LES LOGIQUES D'INFLUENCE POUR LIMITER L'ENTRISME

Une proposition abordée dans certains débats entre intellectuels et experts du renseignement est celle de **la création d'un fichier unique des financements religieux et associatifs.** L'intérêt de cette mesure porte sur

la traçabilité des donateurs, des membres de ces organisations et de ce qu'ils font des dons perçus.

Aujourd'hui, il n'existe aucune mesure qui contrôle ces trois aspects du financement. Pourtant, puisque nous appliquons un régime de laïcité qui encadre l'exercice des cultes, une telle proposition permettrait d'agir dans le bon sens.

Pour assurer l'efficacité de ce contrôle, **la création d'une cellule chargée de la transparence et hiérarchiquement soumise au ministère de l'Intérieur** pourrait être envisagée.

Combattre l'entrisme n'est pas qu'un combat idéologique : **il porte aussi sur le conditionnement de sa survie.** Couper toute source de financement est le moyen essentiel pour lui priver de son oxygène.

Cela suppose évidemment de réaffirmer la puissance de nos institutions, dont le courage et la détermination seront requis pour mener un tel combat. Nos institutions, publiques et éducatives, sont soumises à un même principe : la neutralité. Celle-ci se doit d'être défendue, y compris contre cette diffusion progressive qu'on observe par l'entrisme.

GARANTIR LA NEUTRALITÉ DANS LA PRODUCTION DU SAVOIR ET DANS NOS INSTITUTIONS

L'entrisme se manifeste aussi par une captation forte et progressive de l'espace public, y compris dans des sphères où la neutralité est Loi.

On constate de plus en plus de discours victimaires, que ce soit à l'école, dans les Universités, au siège des syndicats étudiants, mais aussi et parfois même, de manière déguisée par quelques-uns des corps professoraux.

En plus de compromettre les Lois du service public, ces discours créer un endoctrinement qui influencent l'éducation et la construction de l'enfant ou de l'adolescent.

Si **un contrôle de neutralité** devait être organisé de façon régulière dans nos établissements pour en garantir son respect, il faudrait aussi **conditionner le financement** de ces dernières à l'acceptation de ce type de contrôle. En clair, **tout financement public devrait être conditionné à un engagement républicain renforcé.**

La question porte aussi sur la vigilance dans la production du savoir intellectuel.

Face à cela, nous pouvons envisager **la création d'une cellule d'observation académique rattachée au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Le but : protéger le Savoir de toute instrumentalisation.** Car c'est aussi un des canaux de prédilection de l'entrisme : **pénétrer les esprits.** À cela s'ajoutera naturellement **un assortiment de sanctions**, allant de la punition financière à l'exclusion académique avec poursuites judiciaires.

Les politiques publiques ont aussi leur rôle à jouer : créer des programmes de prévention, de vulgarisation, de débats publics ou encore des campagnes de communication pour réaffirmer les valeurs du discours républicain et désamorcer les récits complotistes et victimaires.

Le remède à l'entrisme n'est pas la répression, parce qu'elle ne ferait qu'aggraver le ressentiment et le désir de revanche. Toutefois, **il passe davantage par la reconquête du sens commun** : celui de redonner une chance à la promesse républicaine et la capacité de notre République à convaincre, à rassembler et inspirer au changement.

MENER UNE DOCTRINE EUROPÉENNE POUR UNIFIER LES DROITS NATIONAUX FACE À L'ISLAM POLITIQUE

La majeure partie des pays européens sont confrontés aux défis de l'entrisme. **Les réseaux transnationaux prospèrent grâce aux divergences des droits nationaux.**

Face à cela, **les États doivent s'accorder sur l'adoption d'une conception commune** qui reconnaissent l'islam politique comme une idéologie contraire aux principes démocratiques.

Les États pourraient aussi s'accorder dans la **création d'organismes européens** chargés de la gestion des financements, des agréments et accréditations, ou encore sur les interdictions de séjour des individus signalés comme dangereux en Europe.

L'idéologie islamique est une menace pour toutes les démocraties. C'est à ce titre que nous devons **user de l'intergouvernementalisme pour unifier nos droits internes**, qui, à ce jour, facilitent l'accès des prédicateurs sur nos sols.

CONCLUSION

Depuis 2015, les pratiques terroristes ont changé. Notre pays a su faire face à la vague de violence organisée, mais le terrorisme d'atmosphère s'est imposé comme une réalité nouvelle : **moins visible, plus fragmenté, enraciné dans des dynamiques sociales, culturelles et numériques qui sont loin des schémas classiques de la sécurité intérieure.**

Cette transformation impose à l'État de **revoir ses réponses, non plus sur l'urgence**, mais sur une logique **durable et adaptée**. Le terrorisme n'est pas qu'une simple question de sécurité, c'est aussi une question de culture. Ce sont toutes les composantes sociétales qui sont concernées : l'école, l'espace public, le numérique, et le monde associatif et religieux.

Mais la France a déjà commencé à s'adapter : renforcement des capacités de surveillance, montée en compétence de la DGSI, coordination entre magistrats et collectivités territoriales. Or, ces mécanismes d'adaptation ne suffiront pas sans une stratégie d'ensemble, articulant prévention, cohésion et rayonnement. C'est tout le sens de la doctrine du containment international et du confinement intérieur.

Disons la chose de suite : le terrorisme d'atmosphère ne disparaîtra pas. Il se nourrit des divisions sociales, de l'endoctrinement et de la vulnérabilité. **C'est pour cela que nous ne pouvons pas parler d'une éradication du terrorisme, seulement d'une consolidation de notre projet républicain. La vigilance, la collaboration transversale et la confiance collective doivent être le nouveau triptyque de notre Nation**, encore et toujours plus menacée que jamais.

Par **Brice André** et **Marine Hannouna**, Analystes du Millénaire,

Crédit Photo : [Hommage national aux victimes du terrorisme, vendredi 27 novembre... National tribute to victims of terrorism Friday, November 27](#), par ImAges ImprObables, via Flickr sous Licence CC BY-NC-ND 2.0.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Directeur général : Matthieu HOCQUE

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clément PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*